

# DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES MÉTROPOLITAINES



## SECTEUR CONSTRUCTION

### Tissu économique

### EN 2023, UN TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISES MOINS DYNAMIQUE ET DE DÉFAILLANCE QUI RESTE À UN NIVEAU ÉLEVÉ

Les données ci-dessous font référence aux codes 41 (construction de bâtiments), 42 (génie civil), 43 (travaux de construction spécialisés) de la nomenclature d'activité agrégée A88.

**Remarque :** la base de donnée REE est supprimée, les données utilisées sont issues de Sise. Les données ne sont donc pas strictement comparables. Les évolutions sont calculées à partir des données Acoss (établissements employeurs).



### 8 448 établissements\* de la construction en 2021

-1,7% sur 1 an (2022-2023)  
pour les établissements employeurs  
+4,9% sur 10 ans (2013-2023)  
pour les établissements employeurs

Sources : Side (31/12/2021), Acoss décembre 2013, 2022, 2023.

\* À savoir : l'établissement est une unité de production géographiquement localisée, dépendante d'une entreprise. Il est employeur à partir du moment où il déclare un salarié.

### Répartition des établissements de la construction employeurs selon l'activité

	Établissements	Part
Construction de bâtiments	379	13%
Génie civil	59	2%
Travaux de construction spécialisés	2 412	85%

Source : Side 31/12/2021.



### 5 598 établissements sans salarié

### 2 850 établissements employeurs

### 77% des établissements ont moins de 10 salariés

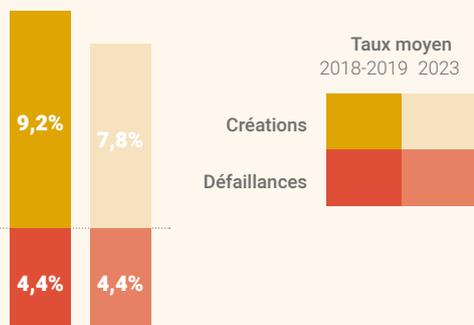
19% entre 10 et 49 salariés

4% entre 50 et 199 salariés

1% plus de 200 salariés

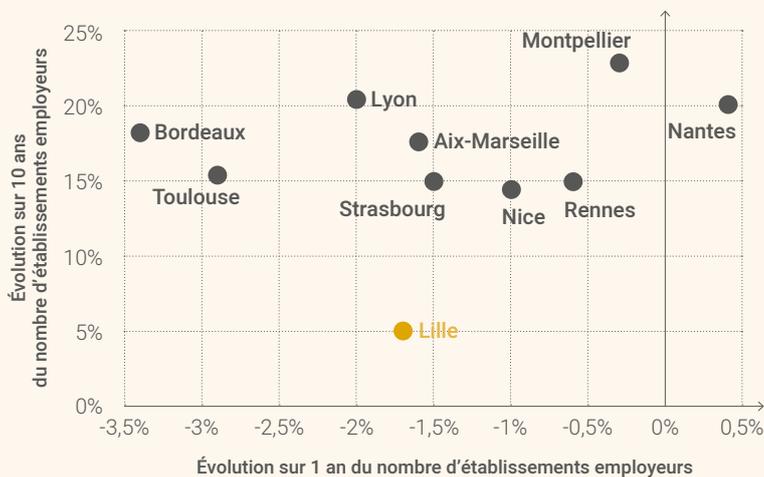


### Créations et défaillances des établissements dans la construction



Source : Banque de France, juin 2024.

### Dynamique d'évolution du secteur de la construction (employeurs)



Sources : Acoss décembre 2013, 2022, 2023.

Note de lecture : plus les variations du nombre d'établissements sont importantes, à court et long termes, plus le territoire est dynamique.



**1,1 Md € de valeur ajoutée générée par les entreprises de la construction ayant leur siège dans la MEL et la majorité de leur effectif dans la MEL**

7% de la valeur ajoutée du territoire en 2022

↪ -1 point depuis 2018

**Part de la valeur ajoutée de la construction dans la valeur ajoutée totale**

	2022
Lille	7%
Toulouse	10%
Lyon	7%
Nantes	9%

Sources : Baromètre, Banque de France 2023.



**26% de taux de valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires\* des entreprises de construction**

↗ +2,3 points par rapport à 2021

↘ -0,8 point par rapport à 2018

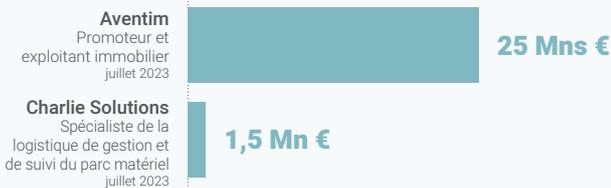
\* À savoir : le taux de valeur ajoutée (VA) correspond au rapport de la valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires. Ce ratio mesure l'importance des transformations que l'entreprise effectue.

**Taux de valeur ajoutée dans le chiffre d'affaires des entreprises de la construction**

	2022
Lille	26%
Toulouse	28,8%
Lyon	28,8%
Nantes	26,8%

Sources : Banque de France 2023.

**Les plus importantes levées de fonds des dernières années**



Source : Trendeo 2024.



**32 établissements de construction sont détenus par des capitaux étrangers en 2024**

4% du total des établissements à capitaux étrangers

**1 320 emplois concernés**

Sources : ORECE, NFI 2024.



**1,4% de taux d'exportation des entreprises de la construction**

**Taux d'export 2021\***

	MEL	Région
Construction	1,4%	1,1%
Total	9,4%	13,9%

Sources : Banque de France, module conjoncturel, 2023.

\* À savoir : les données sont calculées sur l'ensemble du panel (sans contrainte sur le chiffre d'affaires et sur les entreprises dominantes).



**26 140 emplois salariés dans la construction en 2023**

**6% des effectifs salariés privés de la MEL**

↪ -0,6% sur 1 an (2022-2023)

↻ +0,4% sur 10 ans (2013-2023)

**Répartition des effectifs**

	Effectifs salariés	Part
Construction de bâtiments	4 870	19%
Génie civil	2 220	8%
Travaux de construction spécialisés	19 060	73%

Sources : Acooss 2013, 2022, 2023.

**Les premiers employeurs de la métropole**



Engie Axima / Axima Concept ;  
Rabot Dutilleul ;  
Vinci ;  
Eiffage...



**6% des demandeurs d'emploi (ABC) cherchent un métier de la construction**

Source : France travail, décembre 2023.

\* À savoir : les métiers de la construction recouvrent les métiers de la construction, du bâtiment et des travaux publics.



**10 713 déclarations d'embauche dans le secteur de la construction en 2023**

1,9% des déclarations d'embauche de la MEL

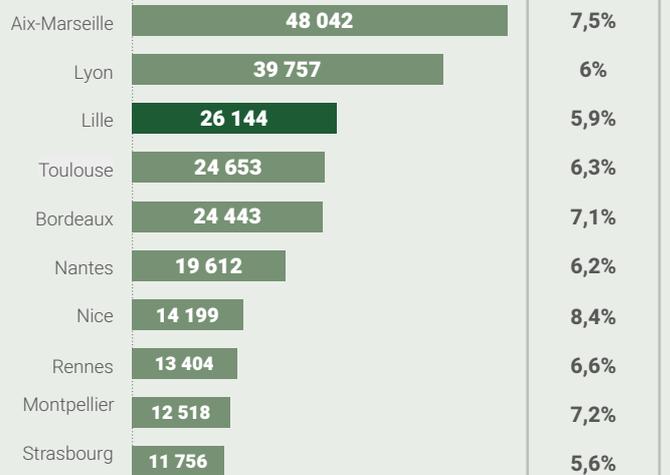
↪ -2,1% en 1 an

**91% de contrats longs (CDI et CDD long)**

34,5% tous secteurs confondus

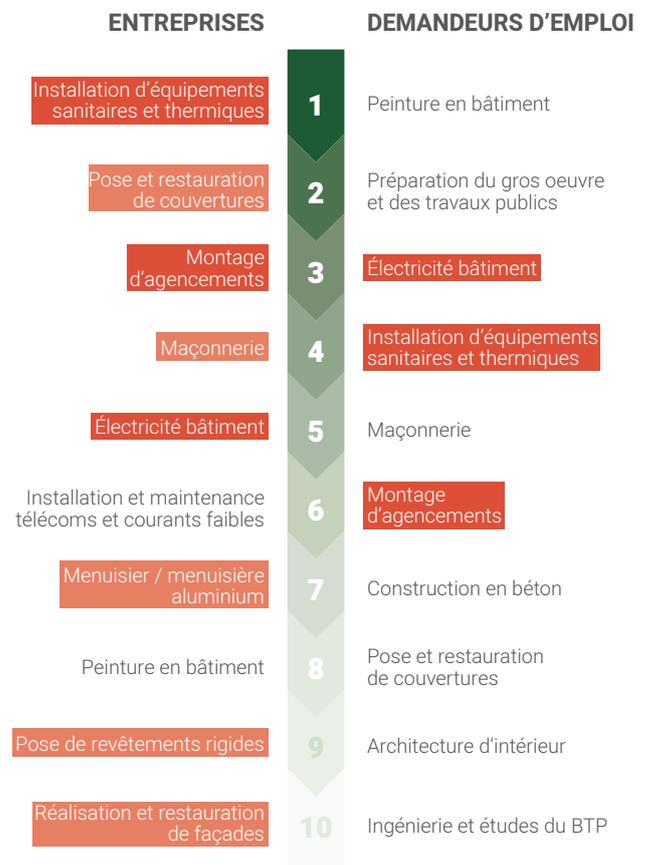
Source : Acooss 2024.

**Effectifs salariés dans la construction au 31 décembre 2023**



Source : Acooss 2023.

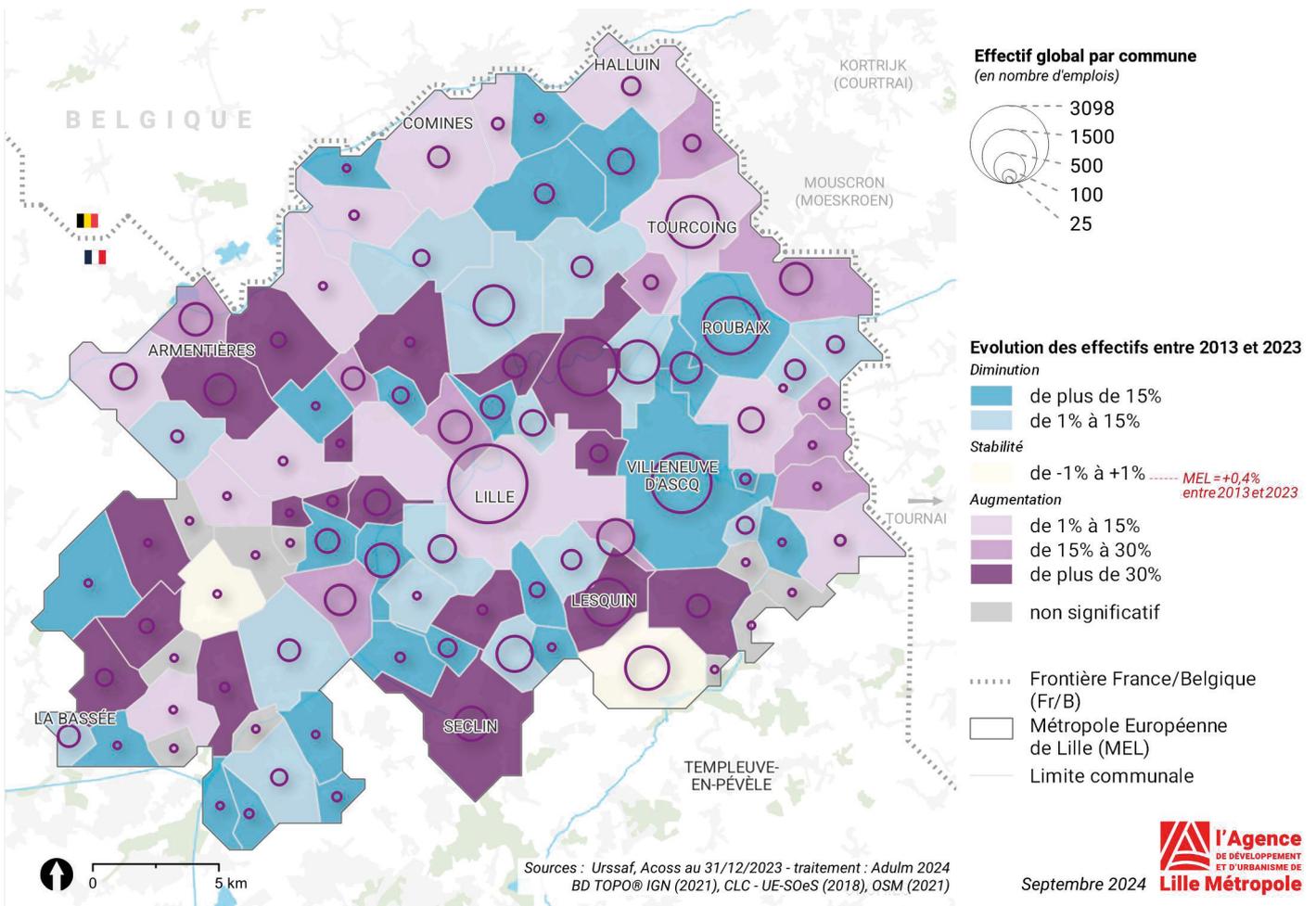
**Domaines les plus recherchés en 2023**



■ Domaines recherchés par les entreprises et les demandeurs d'emploi  
■ Métiers en tension très élevée

Source : France Travail, 31 décembre 2023.

# L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU SEIN DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



## Les enjeux du territoire



Intégrer les nouvelles technologies et de nouvelles méthodes de construction pour maîtriser l'éco-conception, s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire et de recyclabilité des matériaux utilisés

Passer d'une filière fonctionnant en corps de métier à une structuration plus transversale

Proposer une offre de services adaptée aux grands chantiers (Canal Seine Nord Europe, rénovation énergétique de l'habitat...)

Retrouvez toutes les fiches sur le site de l'Agence :



INDUSTRIE



CONSTRUCTION



COMMERCE



SERVICES



DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES MÉTROPOLITAINES

Directeur de publication : **Didier DECOUIGNY**

Responsable de publication : **Corinne VALITON**



adu-lille-metropole.org

